

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Site de la caserne d'Outremont, 30-40, avenue Saint-Just, arrondissement d'Outremont

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Plan d'urbanisme :	Situé dans un secteur de valeur exceptionnelle
Loi sur les biens culturels :	Aucune
Désignation patrimoniale fédérale :	Aucune



Caserne d'Outremont, 30-40, avenue Saint-Just (Source : Ville de Montréal, mai 2012)



Photo aérienne du site (Source : Ville de Montréal, 2009)

SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'intérêt patrimonial du site de la caserne d'Outremont repose sur ses valeurs historique et symbolique puisqu'il s'agit de la première et de la seule caserne de pompiers construite à Outremont. Témoin important de l'histoire du développement d'Outremont, elle illustre les modes de construction et de fonctionnement des casernes de l'époque, notamment par la présence d'une tour de séchage des boyaux et d'anciennes écuries sur le site.

Ce site présente aussi une valeur paysagère urbaine par sa contribution à la qualité du cadre bâti de l'avenue Saint-Just dans lequel la caserne s'insère et s'intègre notamment par son faible gabarit et l'emploi de la brique rouge. Son intérêt repose également sur l'ensemble formé par la caserne et les anciennes écuries implantées autour de la cour arrière, ainsi que sur la présence de la tour à boyaux qui constitue un point de repère local et un élément symbolique fort dans le quartier.

La caserne d'Outremont présente une valeur architecturale par sa composition simple et classique, la présence de détails ornementaux et sa représentativité par rapport aux casernes de pompiers construites à l'époque. Enfin, la pérennité de sa fonction d'origine renforce également l'intérêt de la caserne en lui conférant une valeur d'usage.

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Site de la caserne d'Outremont, 30-40, avenue Saint-Just, arrondissement d'Outremont

CHRONOLOGIE

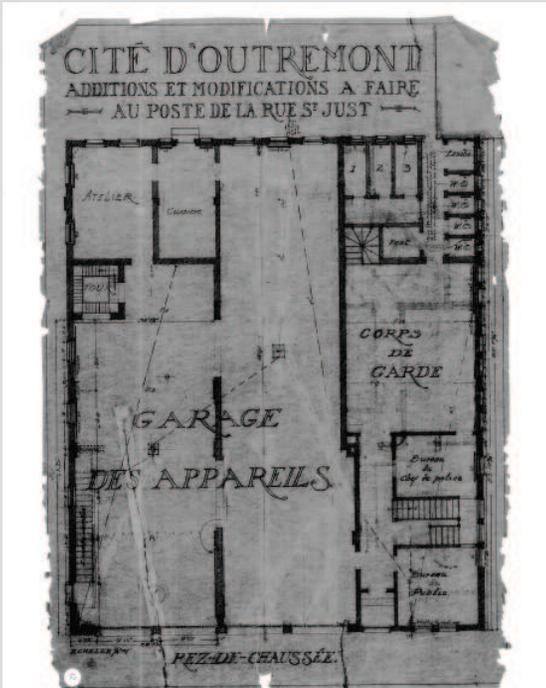
- 1910
Création du service des incendies d'Outremont.
- 1911-1912
Construction du poste de police et de pompiers d'Outremont. Le véhicule de lutte contre les incendies est propulsé par des chevaux.
- 1911
Arrivée des premiers véhicules motorisés de lutte contre les incendies à Montréal.
- 1915
Agrandissement et réaménagement du poste de police d'Outremont, avec six écuries.
- Vers 1917
La Cour du recorder est sommairement installée au poste de police.
- Vers 1928
Le service des incendies d'Outremont est entièrement motorisé.
- Entre 1920 et 1939
Agrandissement du bâtiment (section nord-est).
- 1954
Aménagement d'un nouveau laboratoire et de bureaux de détectives.
- 1981
Réaménagement intérieur (le bâtiment sert alors de caserne de pompiers et de cour municipale).
- 1982
Modification de la façade (remplacement des quatre portes de garage par deux portes plus grandes).
- 2002
Suite aux fusions municipales, la caserne d'Outremont devient la caserne 75 (la première à porter ce numéro).

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Site de la caserne d'Outremont, 30-40, avenue Saint-Just, arrondissement d'Outremont

LES VALEURS

VALEUR HISTORIQUE ET SYMBOLIQUE



Additions et modifications à faire au poste de la rue St-Just, rez-de-chaussée (non daté, source : Ville de Montréal)

La valeur historique et symbolique de la caserne d'Outremont repose sur :

- son ancienneté relative et son unicité puisqu'il s'agit de la première et de la seule caserne de pompiers construite à Outremont;
- son association avec l'histoire d'Outremont, ce bâtiment constituant un témoin important du développement d'Outremont qui illustre la volonté de la municipalité d'améliorer les services offerts aux Outremontais relativement à la sécurité publique (lutte contre les incendies, service de police, cour municipale);
- son témoignage de l'évolution typologique des casernes de pompiers à Montréal, ainsi que des techniques de construction et des besoins fonctionnels de l'époque, notamment par son architecture, la présence d'une tour de séchage des boyaux et d'anciennes écuries sur le site;
- sur l'attachement de la population du quartier face à cet édifice.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur HISTORIQUE et SYMBOLIQUE

- Le bâtiment lui-même, soit :
 - son gabarit et sa volumétrie
 - sa composition architecturale, ses murs en maçonnerie et ses matériaux d'origine (notamment la brique et le bois) témoignant notamment de son ancienneté et des façons de construire les casernes à l'époque
 - sa tour à boyaux qui a conservé un haut degré d'authenticité et témoigne à la fois de la pratique visant à suspendre les boyaux mouillés et à signaler la présence de la caserne dans le quartier
 - son organisation intérieure qui, bien que modifiée, témoigne de la vocation mixte du bâtiment (garage et espaces pour les pompiers dans la partie est ; bureaux et anciennes cellules de détention dans la partie ouest autrefois occupée par le service de police et la cour municipale)
 - le peu d'éléments intérieurs anciens qui subsistent et qui témoignent de l'ancienneté du bâtiment et de la fonction de caserne de pompier, comme les traces du mat de descente, les lambris anciens, etc.
- Les anciennes écuries de la caserne implantées en bordure de la cour arrière (partie est du site)

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Site de la caserne d'Outremont, 30-40, avenue Saint-Just, arrondissement d'Outremont

LES VALEURS

VALEUR PAYSAGÈRE URBAINE



L'avenue Saint-Just (source : Ville de Montréal, mai 2012)



La caserne et ses anciennes écuries (à droite) (source : Ville de Montréal)

La valeur paysagère urbaine de la caserne d'Outremont repose sur :

- sa contribution à la qualité du cadre bâti de l'avenue Saint-Just relativement homogène où la brique constitue le matériau dominant;
- le faible gabarit de la caserne et ses matériaux qui s'harmonisent avec ceux des constructions voisines;
- l'ensemble que forment la caserne et les anciennes écuries par leur implantation autour de la cour arrière et leurs caractéristiques semblables (gabarit, forme et rythme des ouvertures, matériaux);
- son appartenance au réseau des casernes de pompiers de Montréal;
- la présence de la tour à boyaux qui constitue un point de repère local et un élément symbolique fort dans le quartier.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur PAYSAGÈRE URBAINE

- La position de la caserne au cœur d'un petit noyau institutionnel entouré d'un cadre bâti résidentiel
- La prédominance de la brique dans le secteur et le faible gabarit de son cadre bâti
- La caserne elle-même, soit :
 - son implantation en recul par rapport à la rue
 - son faible gabarit et sa volumétrie
 - sa composition architecturale simple
 - ses murs en brique rouge
 - sa tour à boyaux
- Les anciennes écuries et l'ensemble qu'elles forment avec la caserne
- La présence d'une cour arrière desservant la caserne et les anciennes écuries
- Le mur ancien de maçonnerie qui referme la cour du côté ouest et contribue à préserver l'intimité du lieu

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Site de la caserne d'Outremont, 30-40, avenue Saint-Just, arrondissement d'Outremont

LES VALEURS

VALEUR ARCHITECTURALE



Plates-bandes au-dessus des ouvertures (source : Ville de Montréal, mai 2012)



Détails de la tour à boyaux (source : Ville de Montréal, mai 2012)

La valeur architecturale de la caserne d'Outremont repose sur :

- sa composition simple et classique caractérisée par le rythme régulier des ouvertures, l'utilisation de la brique rouge et la présence de détails ornementaux discrets;
- sa représentativité par rapport aux casernes de pompiers construites au cours des années 1910;
- l'importance de ses concepteurs, la firme Hutchison Wood & Miller ayant été particulièrement active sur l'île de Montréal entre 1909 et 1919.

VALEUR D'USAGE

La valeur d'usage de la caserne d'Outremont repose sur :

- la pérennité de sa fonction d'origine qui perdure depuis 100 ans.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur ARCHITECTURALE

- La caserne elle-même, soit :
 - son faible gabarit et sa volumétrie
 - sa composition architecturale simple et classique
 - le rythme et la forme des ouvertures d'origine
 - ses matériaux d'origine, notamment la brique rouge
 - les détails architecturaux des façades tels les allèges et les linteaux de pierre, les arcs de brique, les plates-bandes formées de clefs de pierre et de claveaux de pierre et de brique, les bandeaux horizontaux de pierre et la corniche
 - sa tour à boyaux avec ses jeux de brique, pilastres et encorbellements, sa corniche supérieure, ses linteaux et allèges de pierre, ses petites fenêtres surmontées d'un arc plein-cintre en brique, son toit à quatre versants en tôle à baguettes

Éléments portant la valeur d'USAGE

- La fonction de caserne de pompiers

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Site de la caserne d'Outremont, 30-40, avenue Saint-Just, arrondissement d'Outremont

BIBLIOGRAPHIE

VILLE DE MONTRÉAL, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie. Recherche préalable à l'évaluation patrimoniale de la caserne de pompiers 75 (30-40, avenue Saint-Just). Montréal, mai 2012.

RUMILLY, Robert, Histoire d'Outremont (1875-1975), Leméac, 1975, 469 p.

GROUPE DE TRAVAIL

Élizabeth Bonner, architecte, Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'art public et de la mise en valeur du patrimoine

Sylvain Garcia, agent technique en urbanisme, Ville de Montréal, arrondissement d'Outremont

Carole Guérin, chef de section, Ville de Montréal, Service de sécurité incendie de Montréal

Jean-François Mathieu, gestionnaire immobilier, Ville de Montréal, Direction des stratégies et transactions immobilières

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie

RÉDACTEUR

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par la Direction des stratégies et transactions immobilières à la Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie de la Direction de la culture et du patrimoine pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site en collaboration avec l'arrondissement d'Outremont.

Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 14 mai 2012.